

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le deux avril deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chapeiry, dûment convoqué en séance ordinaire, le vingt-quatre mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de François CHARLES, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN
EXERCICE : 15**

**NOMBRE DE CONSEILLERS
PRESENTS ET REPRESENTES :
15**

**DELIBERATION
RECEPTIONNEE EN
PREFECTURE LE :**

DELIBERATION PUBLIEE LE :

PRESENTS :

AGUETTAND-PIEMONTAIS Chantal

AGUETTAND-PIEMONTAIS Julien

BERTHET David

BETEND Claire

BIBOLLET Benoît

CHARLES François

DALEX Jeremy

GERMAIN Marie-Jeanne

GURCEL Virginia

HIERSO Georges

LAPERRIERE Véronique

PELISSIER Stéphane

REDOUX-DUMERMUTH Chantal

COURENQ-THOMAS Julie

ONT DONNE PROCURATION :

COSTER Mathieu à AGUETTAND-PIEMONTAIS Julien

SECRETAIRE DE SEANCE :

BETEND Claire

**DÉLIBÉRATION N° 18/2026 - DESIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET D'UN
DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITE ET DE
SERVICES DE SEYSSEL - S.I.E.S.S.**

Vu les articles L2122-7 et L5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du Syndicat d'électricité et de services de Seyssel,

M. Le Maire expose au Conseil qu'à la suite des opérations électorales du 15 mars 2026, il y a lieu, et ce conformément aux statuts du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Services de Seyssel, de procéder à l'élection de **d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.**

Monsieur le Maire indique que, s'agissant d'un syndicat intercommunal, l'élection doit avoir lieu au scrutin secret sauf si le conseil décide à l'unanimité de ne pas y procéder (*en application de l'art. L 5211-7 du CGCT*).

Se portent candidats :

Titulaire :

- Stéphane PELISSIER

Suppléant :

- François CHARLES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité :

- de ne pas procéder au vote à scrutin secret

DECIDE

- par 15 voix pour, de désigner Monsieur Stéphane PELISSIER pour représenter la commune au comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Services de Seyssel, en qualité de délégué titulaire,
- par 15 voix pour, de désigner Monsieur François CHARLES pour représenter la commune au comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Services de Seyssel, en qualité de délégué suppléant,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

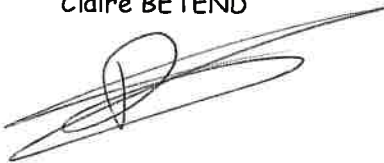
Pour : 15 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance
Claire BETEND



Le Maire
François CHARLES

